

ANNEXE AU PEDT
Grille de présentation de votre Plan Mercredi

NOM DE LA COLLECTIVITÉ (NOM DES COMMUNES EN CAS DE PROJET PARTAGÉ) :

SAINT-ISMIER

Pour chacun des critères, merci de rédiger ce qui est mis en place sur votre commune et de cocher la case correspondant à votre propre appréciation (atteint/atteint partiellement/non atteint).

La commission analysera la possibilité de labellisation à partir de la connaissance de votre situation et des observations que vous aurez notées.

L'appréciation sera faite à partir des 4 tableaux ci-dessous, correspondant aux quatre objectifs du Plan mercredi :

1. Complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
2. Accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
3. Mise en valeur de la richesse des territoires
4. Développement d'activités éducatives de qualité

TABEAU 1 COMPLEMENTARITE ET COHERENCE EDUCATIVES

Critère	<u>Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :</u>				<u>Observations complémentaires</u>
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Participation de l'équipe d'animation aux instances de pilotage du PEDT	Participation des directrices de l'ALSH aux comités de pilotage		x		Les animateurs ne participent pas mais sont informés via les réunions d'équipe
Présentation du projet d'école à l'équipe d'animation	Présentation des projets des écoles aux directrices de l'ALSH	x			
Mise en cohérence du ou des projets d'école et du projet pédagogique de l'accueil du mercredi	Identification des axes communs et à développer dans les activités du centre de loisirs	x			
Déclinaison de parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyenneté, ...)	La notion de parcours existant sur le temps scolaire doit pouvoir trouver une continuité dans les temps périscolaire et extrascolaire. Il est prévu plus de temps d'échange avec les directrices des écoles pour mettre en lien les parcours éducatifs sur les temps périscolaires et extra scolaires.		x		
Mutualisation de locaux et/ou de matériels pédagogiques entre écoles et ACM	Les locaux sont partagés entre les activités du temps scolaire et du temps périscolaire. Du matériel mutualisé existe comme du matériel sportif ou des vélos...	x			
Charte commune d'utilisation et d'occupation	Des règles concernant l'utilisation des locaux et du matériel sont mises en place. Les enfants participent à l'élaboration et à l'illustration de certains chapitres.	x			

TABLEAU 2 ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

Critère	<u>Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :</u>				<u>Observations complémentaires</u>
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partielle ment atteint	Non atteint	
Inclusion des enfants en situation de handicap (continuité de l'encadrement par les AESH notamment)	Participation des équipes encadrantes au projet « démarches d'accueil qualité CAF» sur le thème de l'accueil de l'enfant porteur de handicap.	x			
Proposition de temps partagés aux enfants des différents accueils du mercredi (en cas de pluralité des lieux d'accueil) afin de favoriser la mixité sociale	Un seul lieu d'accueil pour les 3/12 ans le mercredi. Rencontres et projets réguliers entre l'accueil proposé aux 3/12 ans et l'accueil des 11/17 ans.	x			
Gratuité ou tarification progressive *	Tarification au quotient de manière linéaire jusqu'au quotient familial plafond de 2000.	x			
Information des familles sur le PEDT et le projet pédagogique du mercredi	Mise en ligne du PEDT sur le site Internet de la commune. Présence des délégués des parents d'élèves au comité de pilotage du PEDT. Information données aux parents par les directeurs et animateurs lors des temps d'accueil.	x			

* voir avec la CAF

TABLEAU 3 MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DES TERRITOIRES

Critère	<u>Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :</u>				<u>Observations complémentaires</u>
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partielle ment atteint	Non atteint	
Organisation de sorties permettant de connaître les différentes richesses du territoire (patrimoine historique et culturel, environnement naturel, institutions)	Proposition de sorties en fonction du thème choisi sur la période (sortie dans les espaces naturels sensibles du secteur, etc.)	x			
Partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc)	Intervention de la bibliothèque municipale une fois par mois sur les contes. Partenariat avec l'Agora permettant d'assister à des spectacles culturels et d'en créer (chorale, théâtre danse..).	x			
Partenariats avec les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles	Partenariat avec les Francas pour les contrats CEE ainsi que pour l'élaboration de contenus éducatifs	x			
Partenariats avec les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques)	St Ismier, ville partenaire du parc de la Chartreuse. Sorties fréquentes dans d'autres parcs (Vercors...) et dans des fermes pédagogiques du département.	x			
Implication des habitants (interventions ponctuelles)	Participation à la semaine bleue avec les personnes âgées. Participation des familles aux événements festifs de la commune (Halloween, carnaval, Chandeleur...).	x			
Organisation de liens par l'ACM avec d'autres structures socioculturelles et sportives	Les centres de loisirs ont à remettre en place les dispositifs qui existaient avant la réforme des rythmes scolaires			x	Remise en place prévue de rencontres entre les ACM du secteur.

TABLEAU 4 DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES EDUCATIVES DE QUALITE

Critère	<u>Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :</u>			<u>Observations complémentaires</u>	
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partielle ment atteint		Non atteint
Libre choix de l'enfant selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins	Possibilité pour les enfants de choisir entre plusieurs activités.	x			
Conception des activités dans une logique de loisirs et de découverte, à partir d'une approche ludique, récréative et créatrice, à visée pédagogique	Préparation des activités par les animateurs en amont de chaque période par le biais de réunions de préparation avec le directeur de l'ALSH	x			
Activités le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours avec progressivité pédagogique et réalisations finales régulières (spectacle, création d'un objet, d'un jeu, d'un livre, d'une œuvre artistique, organisation d'un tournoi,...)	Mise en place d'un programme par trimestre avec un thème différent par mois et une progression au fil des mercredis en fonction du type d'activités proposées.	x			
Organisation des activités en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, ...)	Existence d'une journée type avec les temps d'accueil, les temps d'animation, les temps d'échange, les temps de repos et les temps d'alimentation.	x			
Proposition d'une diversité de thématiques (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives)	Recherche de thèmes variés dans les activités proposées par l'équipe d'animation et alimentés par des intervenants extérieurs ou des sorties en lien avec le projet pédagogique du centre.	x			